

Conseil Municipal 6 Octobre 2021

Emprunt :

Le budget 2021 prévoyait un emprunt de 150 000€ pour compléter le financement des travaux de la Route de Fay et l'achat du tracteur. Trois banques ont été sollicitées pour un emprunt sur vingt ans, la proposition la plus avantageuse, celle de la Caisse d'Epargne avec un taux fixe de 0,85 % (300 € de frais de dossier) a été retenue par le Conseil.

Travaux Route de FAY :

- Enfouissement réseaux électriques et télécom

Le Syndicat d'énergies propose un devis de 24 938,89 € hors taxe, la participation communale s'élève à 55 % soit 13 716,39€

Le Syndicat d'énergies propose un devis de 10 980,25 € hors taxe pour l'enfouissement du réseau télécom, la participation communale est également de 55 % soit 5 588,25 €

- Travaux supplémentaires

Eaux pluviales : le réseau actuel qui traverse des propriétés privées est en mauvais état, il doit être repris et remplacé par un réseau qui longera la route départementale jusqu'au ruisseau.

Un réseau doit être créé dans l'impasse du sabotier afin que les eaux de ruissellement et de toiture (notamment de l'ancienne cantine) ne se déversent plus chez les riverains et rejoignent le ruisseau.

Eau potable : le réseau doit être repris dans l'Impasse du sabotier (Maisons Cheynel et Bleuse).

Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'entreprise FAURIE pour l'ensemble de ces travaux d'un coût de 18 893,76€H.T.

- **Réseau de chaleur :** La commune envisage la réalisation d'un réseau de chaleur entre l'impasse du Sabotier et la Mairie, alimenté par une chaudière bois installée près des HLM, une première réunion d'information a eu lieu. Une étude de faisabilité doit être lancée elle permettra entre autre d'affiner et de préciser les demandes des particuliers. Le bureau d'études **Qui plus Est** propose de réaliser cette étude pour un coût de 8 700€ HT, financé à plus de 50% par l'ADEME.

Baux :

- **Centrale photovoltaïque de Chennebou :** Le Conseil autorise Mr le maire à signer avec la Société « *Centrales Photovoltaïques PS5* » le bail emphytéotique des parcelles E 665 et E 667 à Chennebou contenant les servitudes de passage nécessaires à l'exploitation du site et à l'activité agricole des parcelles limitrophes.



Visite sur le terrain avec Marina Canteau de Menes en charge du projet, les responsables techniques des travaux , Lucien Roux adjoint aux travaux et Hébert Masse

- **Cabinet Médical** : la commune a réalisé l'aménagement avec mise en accessibilité et rénovation du Cabinet Médical route de Tence pour un montant de 67 000€ HT. Le conseil municipal fixe le loyer mensuel à 400 € : 200€ pour les médecins et 200€ pour le local infirmières.

Dématérialisation des procédures de marchés publics

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion au groupement mis en place par le centre de Gestion afin de disposer d'une plateforme de dématérialisation de ses marchés publics.

Personnel Communal :

Notre employé communal, Stéphane Colombet a posé sa candidature pour un poste d'agent d'exploitation des routes au pôle de territoire de Monistrol et a été retenu, il quittera donc les services municipaux à la fin de l'année, un appel à candidature a été lancé.

Subvention :

Bibliothèque scolaire: une subvention de 1 535 € a été accordée par l'Académie pour la rénovation de notre bibliothèque scolaire.

Vélo Club du Haut Lignon: le club sollicite une participation de 210€ pour l'achat des récompenses offertes aux participants de son Cyclo Cross, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

DIVERS :

Transport de l'orgue du Temple : la paroisse a reçu en don un magnifique orgue, la commune avait pris en charge la location du véhicule de transport, les frais de carburant et de péage du véhicule s'élèvent à 177,34€. Accord du Conseil pour les prendre en charge.

Sécurité routière

Faurie : à la demande de riverains et en accord avec les services du Département un miroir sera posé par la commune à l'intersection de la route départementale et du Chemin du Lizieux